

# LIBERTÉ DE MIGRER. DANS QUELLE MESURE LA FRANCE Y CONTRIBUE-T-ELLE ?

Conférence-débat

avec

**François HÉRAN**

professeur au Collège de France  
chaire Migrations et sociétés

**mercredi 23 novembre à 18h 30**

amphithéâtre Cavallès de l'Espace Dewailly  
3 place Dewailly à Amiens

En partenariat avec la CIMADE - festival MIGRANT'SCENE 2022

Cycle « *Penser notre présent* »

■ UNIVERSITÉ  
■ POPULAIRE  
■ D'AMIENS  
■ ■ ■

migrant'  
scène  
La Cimade

L'immigration suscite beaucoup de fantasmes : l'imminence d'un déferlement migratoire, l'avancée insidieuse d'un « Grand remplacement ». Somme toute, une version moderniste des invasions barbares.

Devant les idées reçues il faut raison garder. Les statistiques, en rendant leur juste mesure aux phénomènes migratoires, apportent un démenti à ces affabulations. Au niveau de la planète, 95 % de la population reste sédentaire et les migrations de la part qui se déplace sont locales et régionales avant d'être internationales. Les migrants ne viennent pas des pays les plus pauvres. Certes, au fil des ans, la proportion des étrangers augmente, mais qui oserait se plaindre qu'aujourd'hui près d'un quart de la population française a une origine étrangère ?

Il faut dédramatiser l'immigration et l'accepter comme ce qu'elle est : un phénomène universel et banal. Il n'y a pas de sens à être pour ou contre l'immigration, il faut « faire avec », apprendre à la regarder hors des attitudes moralisantes ou politiciennes.

Depuis les années 70 et la fermeture de l'immigration pour raisons de travail, les questions autour de l'immigration sont passées d'un registre économique à un registre juridique et finalement politico-juridique. La *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948, charte de nos libertés, reconnaît le droit d'émigrer, qui implique logiquement le droit à l'accueil. Les droits d'asile, de vivre en famille, de faire des études à l'étranger sont reconnus en France, mais font aussi l'objet de restrictions, et de luttes pour les garantir et les étendre. La question de l'ouverture des frontières et de la libre circulation des personnes reste toujours d'actualité.

L'idée que la France serait trop généreuse résiste difficilement aux comparaisons avec les pays de l'OCDE. Si l'on dresse le bilan objectif de l'accueil des exilés en France depuis 2014, peut-on dire que la France a « pris sa part », selon la formule officielle ? Qu'il s'agisse des Syriens, des Irakiens, des Afghans ou même des Ukrainiens, on est loin du compte et il faudra se demander pourquoi, quitte à revoir en profondeur la notion de « capacités d'accueil ».

Les migrations sont l'œuvre des migrants, mais elles sont aussi la nôtre, puisque nous y avons contribué, hier par la colonisation puis le recours massif à des travailleurs étrangers, aujourd'hui par la globalisation. N'oublions pas que les politiques sécuritaires peuvent aussi être une menace pour nos propres libertés.

## François HÉRAN



est ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie et titulaire d'une thèse d'anthropologie. Il rejoint l'Ined (Institut national d'études démographiques) puis l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), dont il a dirigé la division des enquêtes et études démographiques, qui produit et analyse les indicateurs démographiques de la France. Il défend le développement de statistiques sur les origines des migrants, qui permettent d'étudier les trajectoires et les discriminations subies des descendants de migrants. Il fonde en 2017 l'institut Convergences Migrations, institut pluridisciplinaire qui réunit le CNRS, l'EHESS, l'EPHE, l'INED, l'INSERM et Paris I, et qui vise à rassembler une masse critique de chercheurs jusqu'ici dispersés s'intéressant aux migrations de tous temps et de tous continents. Il occupe la chaire Migrations et société du Collège de France depuis janvier 2018.

### Bibliographie sélective :

- 2021 *Lettre aux professeurs sur la liberté d'expression*. Paris, La Découverte.
- 2021 *Parlons immigration en trente questions*. Paris, La Documentation française, 3e édition.
- 2018 *Migrations et sociétés*, Paris : Collège de France/Fayard, coll. « Leçons inaugurales du Collège de France ».
- 2017 *Avec l'immigration. Mesurer, débattre, agir*. Paris, La Découverte.
- 2007 *Le Temps des immigrés. Essai sur le destin de la population française*. Paris, La République des idées/Seuil.

## L'UNIVERSITÉ POPULAIRE D'AMIENS

s'est donné pour objectif de favoriser des échanges de savoirs et des débats d'idées hors des cadres institutionnels ou marchands. Elle se propose, à travers l'organisation de moments de réflexion et de discussion, de contribuer à la délibération citoyenne sur des questions d'intérêt commun, indispensable à une véritable vie démocratique.

### PROCHAINES RENCONTRES

*Le souci d'apporter une contribution à l'intelligibilité de notre présent (économique, social, politique, culturel) oriente depuis septembre 2014 les thématiques retenues pour nos rencontres, rassemblées en un cycle intitulé « PENSER NOTRE PRÉSENT ».*

- **mardi 6 décembre à 18h30, « Éthique animale, éthique humaine : la question du spécisme »** par Jean-Luc GUICHET, avec Citéphilo, à la Bibliothèque municipale d'Amiens
- **vendredi 9 décembre à 18h30, « L'immunité, une autre façon de concevoir la vie »**, par Marc DAERON, avec Citéphilo, amphitheâtre Cavallès
- **lundi 30 janvier 2023 à 18h30, « La Fabrique des idoles »**, avec Élise SULTAN, en lien avec la pièce du même nom, à la Maison du théâtre.

Vous pouvez aussi retrouver les vidéos de nos précédentes conférences :  
<http://www.youtube.com/UPAAmiens>

mél : [univ.pop.amiens@gmail.com](mailto:univ.pop.amiens@gmail.com)

site web : <https://sites.google.com/site/universitepopulairedamiens/>

facebook : <https://facebook.com/UniversitePopulaireAmiens>

**JE PENSE À (RÉ-)ADHÉRER POUR 2022 !**

<b>J'adhère à L'ASUPA</b>	Date =
Nom prénom :	
Adresse mél :	
Montant de ma cotisation (libre à partir de 1 €) :	